

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Réunion du 22 juin 2023

Préalablement à l'ordre du jour :

- ✓ **Intervention du PNR ET Monsieur FONMARTY pour une présentation sur le projet de lutte contre les dépôts sauvages de déchets en forêt.** (Cf. présentation)

Accueil et installation du nouveau maire d'Avensan, Monsieur Laurent PASCUAL et des nouveaux conseillers communautaires issus du conseil municipal d'Avensan du 9 juin 2023. Les 3 conseillers issus de la liste majoritaire sont dans l'ordre du tableau ;

- **Madame Gaëlle POURTIER (2^{ème} adjointe)**
- **Monsieur Laurent PASCUAL (maire)**
- **Madame Nathalie BEGAINT (conseillère municipale)**

Le conseiller municipal issu de la liste minoritaire

- **Monsieur Patrick BAUDIN**

Le Président prend acte et les élus sont immédiatement installés.

Délibération n° 46-06-23

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2023

Le Conseil Communautaire dûment convoqué par courriel sécurisé en date du 16 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LAGARDE, le jeudi 22 juin 2023 à partir de 18h00 à LE PORGE (Salle des fêtes).

Appel des conseillers.

Etaient présents :

AVENSAN	Laurent PASCUAL Gaelle POURTIER Nathalie BEGAINT Patrick BAUDIN
BRACH	Gilles NAVELLIER
CASTELNAU-DE-MEDOC	Eric ARRIGONI Françoise TRESMONTAN Jacques GOUIN Stéphane LECLAIR

LISTRAC-MEDOC	Aurélie TEIXEIRA
MOULIS-EN-MEDOC	Christian LAGARDE Windy BATAILLEY Abel BODIN
LE PORGE	Sophie BRANA Anne-Sophie ORLIANGES Philippe PAQUIS Martial ZANINETTI
SAINTE-HELENE	Lionel MONTILLAUD Sylvie JALARIN Jean jacques VINCENT
SALAUNES	Jérôme PARDES Hélène PEJOUX
SAUMOS	Didier CHAUTARD
LE TEMPLE	Karine NOUETTE GAULAIN Jean-Jacques MAURIN

Excusés ayant donnés procuration :

Sandra LE GRAND a donné pouvoir à Windy BATAILLEY ;

Didier PHOENIX a donné pouvoir à Gilles NAVELLIER ;

Nathalie LACOUR BROUSSARD a donné pouvoir à Françoise TRESMONTAN ;

Fabrice RICHARD a donné pouvoir à Lionel MONTILLAUD ;

Pascal MOREL a donné procuration à Abel BODIN ;

André LEMOUNEAU a donné procuration à Aurélie TEIXEIRA ;

Jean-Pierre ARMAGNAC a donné procuration à Stéphane LECLAIR.

Après avoir fait l'appel des élus communautaires, le Président constate que le **quorum** est atteint et que le conseil peut valablement délibérer. Le nombre de votants est de **32 élus**.

Secrétaire de séance : Sophie BRANA

Délibération n° 46-06-23

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2023

Rapporteur : *Christian LAGARDE, Président*

Le procès-verbal du Conseil Communautaire du 27 avril 2023, adressé par courriel dématérialisé et sécurisé le 16 juin 2023 à chaque conseiller communautaire est adopté à l'unanimité.

Au registre des délibérations, à Castelnau de Médoc, le 22 juin 2023

Le Président
Christian LAGARDE

Le secrétaire de séance
Sophie BRANA



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Brana', written in a cursive style.

Envoyé en préfecture le 30/06/2023

Reçu en préfecture le 30/06/2023

Publié le



ID : 033-243301389-20230622-DEL460623-DE